

Sujet : [INTERNET] Avis sur projet centrale photovoltaïque de Mennetou sur Cher

De : > estelle_thonnat (par Internet) <estelle_thonnat@orange.fr>

Date : 14/02/2024 à 16:10

Pour : ddt-enquete-parc-photo@loir-et-cher.gouv.fr

Monsieur le Commissaire enquêteur,

En temps qu'habitant du village et après lecture du dossier, je suis plutôt favorable à ce projet .

- Une seconde centrale solaire au sol sur la commune est acceptable (pas plus)
- Le classement en terre agricole de cette parcelle reste inchangée ,
- Les revenus engendrés par ce projet seraient un vrai plus pour conserver ou transmettre cette entreprise agricole.
- La variante retenue pour ce projet est celle qui impacte le moins l'environnement et contribue tout de même à la production d'une énergie solaire (énergie dont nous avons tous besoin).

J'ai toutefois deux questions :

- La somme d'environ 730 000 € est provisionnée par la société Photosol pour le démantèlement et nettoyage du site après son exploitation. Qu'advient-il en cas de cessation d'activité de cette entreprise ? Qui en assumera la charge financière si cette-ci n'est plus en capacité de le faire? (La commune, la communauté de communes, le propriétaire...?)
- Que devient la mesure de compensation annoncée (entretien d'un espace sensible « intéressant » sur la Commune de Veilleins en compensation de l'emprise au sol du projet de Mennetou sur Cher) lors de la réunion publique de janvier 2024 ?

Il me reste deux demandes à formuler

- Ne peut-on pas créer une « caution incendie » d'un montant fixe, versée par la société Photosol au tout début des travaux et récupérée à la fin de l'exploitation du site et surtout du démantèlement si toutefois aucun incendie n'est à imputer au fonctionnement de la centrale. Région boisée et changement climatique en cours . Le risque d'incendie ne peut que s'accroître dans les années à venir.

- La société Photosol particulièrement soucieuse de son impact « positif au regard de sa participation à la lutte contre le réchauffement climatique et l'effet de serre » (p 210/249 de l'étude d'impacts) devrait toutefois se fournir en panneaux solaires provenant de Chine . La France ne serait pas en capacité de fournir suffisamment de panneaux et /ou à un coût évidemment bien supérieur.

Il est évident qu'une société doit gagner de l'argent.

Mais pourrait-on imaginer un système de compensation ? Allouer un montant (entre 10 000 et 20 000 €) qui financerait un projet communal d'installation de panneaux photovoltaïques Made in France ? Projet de plus petite envergure bien sûr mais qui serait un signe fort de soutien de cette importante société vis à vis d'une industrie française un peu plus verte.

Veillez agréer, Monsieur, mes sincères salutations.

Thonnat Estelle